EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGE

NORISKO

N° d'imprimé : D 125613699

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contre-visite	15/05/2024	24140038

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

19/03/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S074D155

(9) RAISON SOCIALE : Y CONTROLES SEYNOD

(3) COORDONNÉES : 7, Rue Malaz

74600 SEYNOD

Tél : 04.50.52.24.96 Fax : 04.50.52.15.00

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 021D0208

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
EV-725-PK(F)	08/03/2018	08/03/2018

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MEGANE

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1RFB00X59838376	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVP522E610	ES

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

La connaissance de l'ensemble des défaillances constatées sur ce véhicule nécessite de disposer également du procès-verbal de contrôle technique périodique.

Kilométrages relevés lors des derniers contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :
20.03.2024: 148 922 km / 25.03.2022: 94 435 km / 22.03.2022: 94 380 km

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

149589

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : **24139048** DATE : **20/03/2024**

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE : **S074D155**

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGE

NORISKO

N° d'imprimé : D 125307226

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	20/03/2024	24139048

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

19/05/2024

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S074D155

(9) RAISON SOCIALE : Y CONTROLES SEYNOD

(3) COORDONNÉES : 7, Rue Malaz

74600 SEYNOD

Tél : 04.50.52.24.96 Fax : 04.50.52.15.00

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

NOM ET PRÉNOM : non renseignés

N° D'AGRÉMENT : 074Z1166

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
EV-725-PK(F)	08/03/18	08/03/18

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MEGANE

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1RFB00X59838376	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVP522E610	ES

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

148922

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact : AV

6.2.1.a.2. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément mal fixé ou endommagé susceptible de provoquer des blessures : AVG

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux : AV

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant : D

Kilométrages relevés lors des derniers contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 25.03.2022:94 435 km / 22.03.2022:94 380 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-0.8 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	4 %		10 %	
Forces verticales :	828 daN		575 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	277 daN	272 daN	230 daN	234 daN
Déséquilibre (< 20%) :	2 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	277 daN	272 daN	230 daN	234 daN

Taux d'efficacité globale (≥ 58%) : 72 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 22 %

Émissions à l'échappement

CO Ralenti (≤ 0,3) : 0.02 CO ralenti accéléré (≤ 0,2) : 0.20 Lambda (0,97 à 1,03) : 1.022

Feux de croisement (-0,5% à -2,5%) :	-1.4 %	-1.7 %
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%) :		-4.0 %